

CHAUMONT SUR LOIRE
DEPARTEMENT DE LOIR ET CHER

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 janvier 2021

Dans sa séance du 12 janvier 2021, le Conseil Municipal a décidé :

Le report de l'approbation du compte-rendu du conseil municipal du 1^{er} décembre 2020
De confirmer les remarques inscrites dans le registre d'enquête publique préalable à l'autorisation environnementale pour le plan d'épandage des boues issues de la station d'épuration de BLOIS, en ce sens :

Le Plan de transport des boues devra être respecté. Les camions ne passeront pas par le centre bourg de Chaumont sur Loire et devront avoir des bennes étanches.

- L'institution de tarifs de droit de place pour les commerçants qui assurent le marché alimentaire, à savoir :
-
- Abonnés à l'année : 1.00 € / ml
- Saisonniers : 1.60 € /ml
- Commerçants de passage : 4.00 € /ml
- Forfait 3 Marchés nocturnes d'été hors abonnés : 2.00 € / ml par marché (soit 3 x 2 € = 6 €)
- Forfait 3 Marchés d'hiver (Noël) hors abonnés : 2.00 € / ml par marché (soit 3 x 2 € = 6 €)

Ces prix comprennent l'électricité.

La séance est levée à 20 h 33.

Extrait Conforme au Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Fait à Chaumont sur Loire, le 19 janvier 2021

Le Maire,

B. MARSEAULT